

des salaires ne revient, comme on l'a vu en Grande-Bretagne, qu'à un contrôle des salaires.

[Traduction]

Dans notre pays, le travailleur rémunéré à l'heure forme une caste à part et nulle part au monde cela ne peut avoir de bons résultats. Le gouvernement canadien a estimé qu'il fallait des politiques pour protéger le pauvre qui travaille, pour protéger ceux qui ne peuvent suffire eux-mêmes à leurs besoins et il en faut, en effet.

De grands progrès ont été réalisés à cet égard lors de la dernière session. Le Régime de pensions du Canada et le Régime de sécurité de la vieillesse sont maintenant indexés tous les trois mois et, bien sûr, les allocations familiales ont été augmentées et s'élèvent en moyenne à \$20 par enfant. Tout observateur neutre conviendra certainement qu'il s'agit là d'une façon raisonnable de combattre l'inflation et c'est la façon que le gouvernement a choisi, une façon qui ne défavorise pas un secteur particulier de l'économie, c'est-à-dire, comme toujours, le travailleur rémunéré à l'heure, et qui ne dresse pas ce secteur contre le reste du pays.

Le discours du trône était succinct, mais précis. Il traite des principaux domaines dont le gouvernement devra s'occuper. En tant que député de l'arrière-ban libéral, ce que j'aime surtout dans le discours du trône, c'est qu'il reflète dans une large mesure le point de vue des députés libéraux.

Des voix: Bravo!

M. Stollery: Avant que les libéraux ne soient élus, il était presque entendu que si vous étiez élu comme député libéral et que votre parti formait le gouvernement vous n'aviez rien à dire si vous étiez à l'arrière-ban. Je tiens à dire catégoriquement que c'est faux. Depuis que je suis ici, un grand nombre des politiques gouvernementales sont nées au sein du parti libéral.

Des voix: Bravo!

M. Stollery: Elles résultent de nombreuses consultations avec les Canadiens de toutes les couches de la société, et c'est ainsi que cela doit être.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, c'est un grand honneur que d'être choisi par le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) et ses collègues du cabinet pour appuyer la motion d'Adresse en réponse au discours du trône.

Cet honneur qui m'a été donné rejaillit sur la circonscription de Sherbrooke et sur toute la région des Cantons de l'Est. Sans égard aux appartenances politiques, je suis convaincu, monsieur le président, que les gens que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre sont conscients du privilège qui est aujourd'hui mien, et partagent avec moi cet heureux moment.

Cette tâche est d'autant plus intéressante que celui qui a proposé l'Adresse en réponse au discours du trône est l'un de ces jeunes députés qui manie admirablement les deux langues officielles de notre pays, et qui plus est, maîtrise également la langue de Cervantes avec beaucoup de facilité. Il s'agit du député de Spadina (M. Stollery). Je lui rends hommage pour cet exemple de multilinguisme parfait.

Ce moment agréable, je le partage également avec mes parents, frères et sœurs, là-bas en Acadie, car même si je

L'Adresse—M. Irénée Pelletier

représente à la Chambre une circonscription du Québec, j'ai toujours été fier, monsieur le président, de ma province natale, le Nouveau-Brunswick, et du charmant petit village de Saint-André de Madawaska où je suis né et où j'ai passé les plus belles années de ma vie. Je suis donc très fier, monsieur le président, de mes origines acadiennes. Les Acadiens—il convient de le souligner—ont écrit l'une des pages les plus émouvantes de l'histoire du Canada. Voilà l'exemple d'un peuple qui malgré les grands dérangements de l'histoire, anciens et nouveaux, a toujours gardé la fierté de ses ancêtres et a grandement contribué au développement économique, social et culturel des provinces Maritimes.

Depuis 22 ans, c'est un Canadien d'origine qui occupe la haute fonction de chef d'État et de représentant de Sa Majesté au Canada. A la suite de grands Canadiens tels les Vincent Massey, les Georges Vanier et les Roland Michener, Son Excellence Jules Léger apporte au poste prestigieux de gouverneur général du Canada une longue expérience de diplomate chevronné qui a servi avec beaucoup de compétence, de distinction et de dignité le Canada à l'étranger pendant plus de deux décennies. Au nom des citoyens de ma circonscription et en mon nom, j'offre à Son Excellence et à madame Jules Léger, mes vœux les plus cordiaux d'un heureux et fructueux mandat.

Monsieur le président, la tradition veut que celui qui propose et que celui qui appuie le discours du trône parlent de leur circonscription, de ses richesses, de ses beautés et de ce qui la distingue des autres régions du pays: c'est une heureuse coutume! Cependant, je suis certain, monsieur le président, que mes collègues ne m'en tiendront aucunement rigueur si je coupe un peu avec la tradition et que, dans un premier temps, je traite bien sûr de la circonscription de Sherbrooke, mais que, dans un deuxième, je fasse quelques réflexions personnelles sur un problème auquel je m'intéresse beaucoup et qui préoccupe un nombre croissant de gens: celui de la pauvreté dans le monde et au Canada.

Décrire en quelques minutes et en quelques mots les nombreux attraits de Sherbrooke est une tâche quasi impossible! Troisième ville en importance au Québec—en dehors, bien sûr, des centres métropolitains de Montréal et Québec—Sherbrooke, souvent appelée la Ville Reine des Cantons de l'Est, est une cité de près de 90,000 âmes.

Sherbrooke et les Cantons de l'Est représentent une agglomération de plus de 200,000 habitants, donc une région englobant neuf circonscriptions fédérales qui revendiquent, à l'exemple de la Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie ou des Laurentides, le titre du coin le plus pittoresque de la Belle Province.

Du point de vue géographique, l'originalité des Cantons de l'Est c'est d'être la seule région de la zone urbanisée du Québec (entre Hull et Québec) située à l'extérieur de l'axe du Saint-Laurent. C'est donc une région intérieure dominée par Sherbrooke qui, à elle seule, représente près de 60 p. 100 de la population urbaine de la région.

Sherbrooke et les Cantons de l'Est sont en somme une ville et une région d'une taille assez importante qui a ses institutions, ses coutumes, ses caractéristiques, bref, une personnalité qui lui est propre et qui la distingue des autres régions du Québec et du Canada.